

CHRISTIAN DUPRAZ

Votre Conseiller Général du canton des Matelles

Ecologiste au Conseil Général : ce n'est pas toujours tout rose!

Mon coup de colère !

Je vous recommande l'inauguration du salon chasse pêche nature de Saint-Gély. Chaque année, c'est un plaisir de s'y faire insulter. Mais je remercie très sincèrement M. le Maire de Saint-Gély, dont les propos mesurés et courtois contrastent avec ceux des autres orateurs. La palme 2013 revient à un représentant des chasseurs, qui prône une loi du talion renforcée face aux écologistes : donner 2 coups pour un reçu. On attend des propositions plus constructives pour 2014!

Pour ma part, je préfère militer pour une écologie positive, celle du plaisir partagé entre tous les usagers et amoureux de la nature.

Au conseil général, je m'oppose régulièrement à certaines décisions.

Je suis ainsi le seul élu à voter contre les subventions aux compagnies aériennes low-cost (ces compagnies qui engraisent leurs actionnaires avec nos subventions), à contester certains investissements de prestige, à m'opposer à certaines tentations vers la facilité. J'ai ainsi obtenu l'assurance que le LIEN resterait une 2x1 voie, alors que certains réclamaient sa transformation en autoroute.

Défendre la source du Lez

Défendre la source du Lez, joyau de notre canton, est au coeur de mon action quotidienne : maintien d'un débit suffisant en été, promotion de pratiques agricoles agro-écologiques...



Composé et imprimé dans le canton,
VIVENT LES CIRCUITS COURTS

Madame, Monsieur,

En mars 2011, vous m'avez élu conseiller général des Matelles. Je souhaite vous informer de mon travail d'élu depuis mon élection, et partager avec vous réalisations, projets, espoirs et déceptions. La transparence dans l'action des élus est une valeur importante. Seul élu écologiste au Conseil Général, j'ai à coeur de faire bouger les lignes. Ce journal souhaite vous faire partager mon action.

Bien à vous,

Christian Dupraz



Clin d'œil à Noé Girardot



Noé, collégien de Saint Vincent de Barbeyrargues, représente le canton des Matelles dans le conseil départemental des jeunes.

Assiduité

En deux ans de mandat, j'ai participé à 17 sessions plénières sur 18. Je suis un conseiller très assidu aux réunions des commissions pendant lesquelles toutes les actions du conseil général sont débattues, avant d'être votées. Je participe au mieux aux conseils d'administration des trois collèges du canton (12 par an !) et des 9 autres organismes où je suis le représentant du département (près de 100 réunions annuelles). J'assume notamment une vice-présidence de Hérault-Transports.

Non-Cumul des mandats : je l'avais dit, je l'ai fait

En juin 2012, suite au décès d'une amie élue, je suis devenu conseiller municipal de Montpellier. Pendant 8 mois, j'ai fait l'expérience du cumul de deux fonctions électives : conseiller général et conseiller municipal. Je me suis vite rendu compte que ce cumul était ingérable. Alors comment font-ils tous ces élus qui cumulent? Tout simplement, ils font mal leur métier. Maintenant, je ne suis que conseiller général. Et c'est très bien comme cela.

À vélo

Pour me déplacer dans le canton, j'ai le choix entre mon vieux camion et mon vélo. J'utilise souvent les deux... car parcourir les routes du canton à vélo donne une connaissance du territoire irremplaçable. Je ne suis pas loin d'avoir parcouru toutes les routes et rues du canton à vélo.. J'ai aussi envisagé l'achat d'une voiture électrique... une petite Zoé ? Bientôt peut-être!

MES PROCHAINES PERMANENCES EN MAIRIE

PROCHAINES PERMANENCES	Saint Gély du Fesc	mercredi 27 novembre	17h à 20 H
	Saint Clément de Rivière	jeudi 28 novembre	17h à 20 H
	Saint Mathieu de Trévières	vendredi 29 novembre	17h à 20 H
	Les Matelles	lundi 2 Décembre	17h à 20 H
	Saint Bauzille de Montmel	mercredi 4 décembre	17h à 20 H
	Vailhauques	lundi 9 décembre	17h à 20 H
	Prades le Lez	mardi 10 décembre	17h à 20 H
	Combaillaux	mercredi 11 décembre	17h à 20 H

PERMANENCES AU CONSEIL GÉNÉRAL

Je suis également disponible au conseil général sur rendez-vous tous les lundi et vendredi.

Pour prendre rendez-vous
04 67 67 72 41

Pour les cas d'urgence
voici mon portable
06 30 39 30 86

INFORMATIONS
www.ville-vailhauques.fr

Monsieur DUPRAZ
Conseiller général du canton
des Matelles tiendra
une permanence à la mairie
le vendredi 02 mars
de 15h à 17h

Accès → Tramway : Ligne 3
Station : Conseil Général Alco

AGENDA

Soirée-débat sur la transition énergétique

Salle J. Brel, Prades-le-Lez,
le vendredi 13 décembre à 20h30

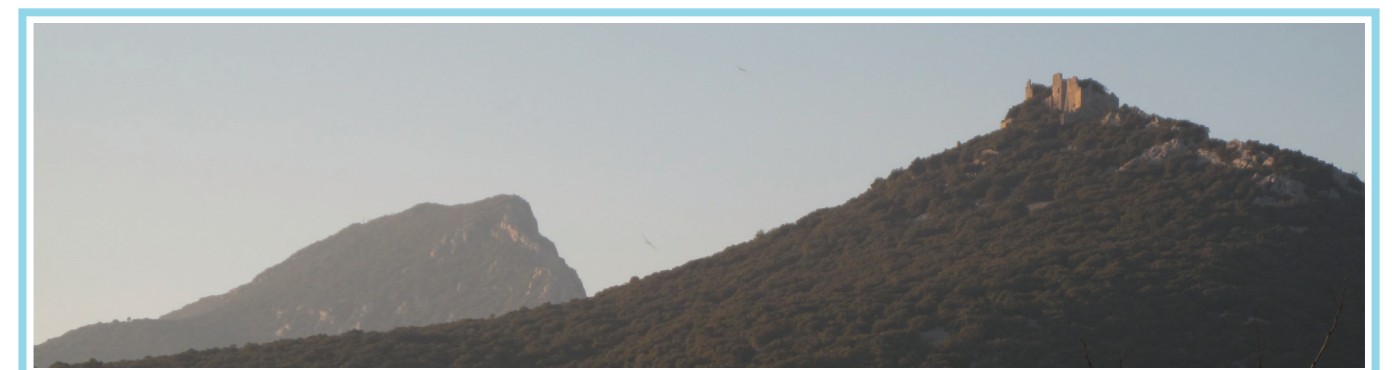
avec

Laurence Tubiana,
directrice de la chaire développement durable de Sciences Po Paris,
facilitatrice du débat national sur la transition énergétique,

et

Jean-Yves Leber,
membre du Conseil National du Débat sur la Transition énergétique

Venez nombreux
pour une soirée passionnante.





Réunion de travail avec les maires du canton à la maison départementale de l'environnement à Restinclières (Prades le Lez)

Grand Pic Saint-Loup. Autant de sujets qui attristent ou fâchent...

Les travaux dans le canton

Vous les avez remarqués : Allée des platanes à Prades le Lez, route de Saint-Gély à Grabels, giratoire de Fontfroide et bandes cyclables à Saint-Clément de Rivière, pont sur le Terriu au Triadou... Les travaux s'enchainent pour améliorer notre quotidien.

De gros points noirs subsistent (giratoires saturés de la déviation de Saint-Gély, entrée à Montpellier par le giratoire de la Lyre, carrefour dangereux au Triadou sur la RD17, carrefour de Bel-Air). J'en suis conscient et j'y travaille.

Contrat de territoire avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup : promesse tenue!

Le 15 novembre 2013, nous avons signé ce contrat de territoire. Nous étions les derniers du département à ne pas bénéficier de cette aide du Conseil Général. Je n'ai pas ménagé mes efforts pour aboutir à ce contrat doté de 1.4 millions € et qui va permettre d'améliorer la vie dans le canton. J'ai insisté pour qu'un volet social soit prévu. Pour cette première année, parmi les financements, le pôle rugby ou encore le musée des Matelles. Tout le détail sur mon site internet.

Et ces petites choses qui donnent envie de continuer à se battre pour vous!

Témoignages spontanés, surprises de citoyens étonnés par mon action, plaisir de travailler en harmonie avec l'ensemble des maires du canton... Et puis ces rencontres, comme cette salle comble à Saint-Gély en 2012 pour ma réunion de bilan de première année de mandat. Ou encore, au lieu de la traditionnelle minute de silence, cette fantastique minute d'applaudissements à la mémoire de notre ami Jean-Marcel Castet, maire de Jacou, récemment décédé. Un moment d'intense émotion.

Au quotidien dans le canton

Chaque année, je dispose d'une enveloppe financière pour aider les communes à entretenir leur patrimoine (bâtiments, voirie...). Dès 2013, j'ai souhaité mettre l'accent sur les déplacements doux : pistes cyclables, chemins piétonniers, trottoirs. Vous en verrez bientôt la concrétisation à Vailhauquès, aux Matelles, à Saint-Gély, à Combaillaux, à Saint-Mathieu. Chaque commune en bénéficiera.

C'est aussi le rôle du conseiller général de défendre les communes dans leurs démarches. Depuis mon élection, j'ai suivi une cinquantaine de dossiers qui concernent votre quotidien: de la salle socioculturelle de Sainte-Croix de Quintillargues à la cuisine de l'école des Matelles, de la réfection de la halle des sports de Prades à la requalification de la traversée de Saint-Jean de Cuculles.

Je soutiens également l'action de 34 associations du canton (liste disponible sur mon site internet). Vous avez un projet associatif? N'hésitez pas à me contacter!

Mes déceptions

La politique, c'est aussi reconnaître les dossiers qui n'avancent pas, malgré nos efforts... Le projet de Parc Naturel Régional du Pic Saint-Loup, l'absence de gymnase pour le lycée, l'absence d'agenda 21 dans de nombreuses communes, la rareté des installations d'agriculteurs, notre incapacité à trouver une solution pour sauver le centre équestre de l'UCPA, la privatisation de la gestion des crèches par la Communauté de Communes du

AU QUOTIDIEN, AVEC VOUS, POUR FAIRE AVANCER VOS REVENDICATIONS

Ici pour obtenir le maintien d'une cinquième classe à l'école de Vailhauquès.



Ailleurs pour obtenir le renforcement d'un service de bus, une salle pour un club de sport, ou pour aider la restauration d'une bergerie communale comme ici à Saint- Bauzille de Montmel.



Développer les transports en commun : quand les frontières des intercommunalités bloquent les initiatives

Un bus tous les quart d'heure pour aller à Montpellier ? Vous en rêvez ? Moi aussi. Mais je ne fais pas qu'en rêver.

Dès mon élection, j'ai commandité une étude technique sur la possibilité de mettre en place une ligne de bus à haut niveau de service pour desservir le nord de Montpellier. Le principe ? Un bus tous les quart d'heure, au départ de la station de tram (Occitanie ligne 1) vers Saint-Gély, Les Matelles, Saint-Jean de Cuculles, Saint-Mathieu de Trévières, Le Triadou, Prades et Saint-Clément de Rivière. Problème : Prades est dans l'agglomération de Montpellier. L'étude a été faite sans prendre en compte Prades. Et la conclusion des experts est décevante : sur ce parcours incomplet, il sera difficile de mobiliser une clientèle suffisante.

Mais je ne lâche pas ! Dès les élections municipales passées, je ferai réaliser une nouvelle étude complémentaire qui oubliera les limites communautaires, et reliera deux lignes de tramway (la 1 à Occitanie et la 5 à Girac) à l'ensemble de ces communes. Et si les conclusions sont positives, je me battrais pour que ce projet voit le jour. Avec votre soutien.



Piste cyclable Montpellier-Saint-Gély : patience et longueur de temps...

Il m'arrive de venir en vélo à Saint-Gély depuis Montpellier: une horreur! Depuis mon élection, je tente de faire aboutir ce vieux projet qui bloque sur un tronçon sur lequel les riverains nous demandent, pour céder le terrain nécessaire, l'édification d'un mur de 300 m de long et 3 m de hauteur. Faute d'accord à l'amiable, nous avons deux options : faire une piste peu confortable, collée à la 4 voies, ou enclencher une procédure d'enquête publique, qui permettra



d'exproprier les terrains nécessaires, mais prendra deux ans de plus. La décision finale est imminente, et les négociations se poursuivent car un accord amiable, préférable pour tous, est encore possible. Merci à tous les cyclistes pour leur patience!

Un schéma cyclable pour le canton des Matelles

J'ai fait étudier l'ensemble des liaisons cyclables nécessaires dans le canton, en concertation avec les associations de cyclistes. La carte est disponible sur mon site internet. Dès 2013 nous commençons à réaliser ces itinéraires aux Matelles, à Prades, à Combaillaux... La liaison cyclable entre Prades-le-Lez et Clapiers n'est pas satisfaisante et va être améliorée.

Vers les Voies vertes du Lez et de la Mosson



Les études préliminaires sont lancées pour ce projet phare de mon mandat : dans quelques années, on pourra relier le Pic Saint-Loup à la mer sans croiser une voiture... Un projet structurant majeur.

Et le LIEN ?

Vous avez pu le constater. En 2013, j'ai animé la procédure de concertation sur le choix du tracé du tronçon manquant du LIEN entre Saint-Gély et Bel-Air. Action difficile, enjeux multiples, positions irréconcilables... Après avoir beaucoup écouté (et été conspué...), j'en suis venu à une conviction intime, que je défendrai en novembre lors du débat de l'assemblée départementale qui fera le choix du tracé soumis à enquête publique : le projet historique, avec deux modifications essentielles, est le meilleur compromis. Ces deux modifications? D'abord ne pas faire d'échangeur permettant de sortir du LIEN pour traverser Grabels. Comme il s'agit essentiellement des automobilistes arrivant de Bel-Air, on peut construire un échangeur partiel qui empêche cette sortie. Ainsi, le trafic à travers Grabels diminuera significativement dès l'ouverture du LIEN. Et les Grabellois pourront profiter du Lien, puisqu'il sera possible de l'emprunter au départ de Grabels. Ensuite, en consacrant les moyens indispensables à une protection environnementale et phonique haut de gamme pour tous les tronçons proches des habitations. Il faut consacrer les moyens financiers nécessaires pour obtenir une réalisation satisfaisante pour tous.